MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA COHÉSION SOCIALE

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS

Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

Décision DG n° 2011-189 du 18 août 2011 portant nomination d'experts auprès de la Commission nationale des dispositifs médicaux de diagnostic *in vitro*

NOR: ETSM1130698S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,

Vu le code de la santé publique, notamment les articles L. 5311-1 et L. 5311-2, R. 5222-5, R. 5222-7 et D. 5321-7 et suivants ;

Vu la décision DG n° 2011-35 du 25 février 2011 portant nomination d'experts auprès de la Commission nationale des dispositifs médicaux de diagnostic *in vitro*,

Décide:

Article 1er

Sont nommés experts auprès de la Commission nationale des dispositifs médicaux de diagnostic in vitro, à titre complémentaire pour l'année 2011 :

M. BARIN (Francis).

M. BASUYAU (Jean-Pierre).

Mme BERNARD (Marguerite).

Mme BOUTTEN (Anne).

M. BRUNET (Philippe).

M. CORCUFF (Jean-Benoît).

M. DARBORD (Jacques - Christian).

Mme FONFREDE (Michèle).

M. GAUTHERET-DEJEAN (Agnès).

M. GRUSON (Alain).

Mme MAISONNEUVE (Lydia).

Mme MATHIEU (Élisabeth).

Mme MOUREY (Christiane).

M. RIEDINGER (Jean-Marc).

M. SALOMON (Laurent).

M. VEXIAU (Patrick).

M. YVERT (Jean-Pierre).

Article 2

Le directeur de l'évaluation des dispositifs médicaux est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au Bulletin officiel du ministère du travail, de l'emploi et de la santé.

Fait le 18 août 2011.

Le directeur général, Pr D. Maraninchi